



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2014

Lentilly – 51bis impasse du Guéret

Fouille préventive (2014)

Catherine Coquidé



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58170>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Catherine Coquidé, « Lentilly – 51bis impasse du Guéret » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 novembre 2017, consulté le 25 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/58170>

Ce document a été généré automatiquement le 25 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Lentilly – 51bis impasse du Guéret

Fouille préventive (2014)

Catherine Coquidé

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

Coquidé C. 2014 : *Lentilly, 51 bis impasse du Guéret (Rhône, Rhône-Alpes)*, rapport de fouille, Bron, Inrap.

- 1 En dépit de repérages amont et aval relativement distants et d'un environnement particulièrement vallonné, le diagnostic réalisé au 51bis impasse du Guéret a validé le passage de l'aqueduc de la Brévenne là où il était escompté. La villa à construire ne pouvant l'éviter, la fouille qui a suivi a permis le repérage du canal sur 19 m, dont 17 m ont été explorés.
- 2 Le canal était en partie récupéré et la voûte manquante, sauf à mi-course où l'amorce était encore bien développée. Huit profils ont permis d'enregistrer les caractéristiques métriques de l'ouvrage et d'en constater les variables en termes de largeur et de hauteur. Deux coupes ont été réalisées au brise-roche révélant l'ensemble des composantes de la maçonnerie. Le relevé précis de ces éléments, depuis la tranchée d'installation jusqu'au montage de la voûte, a permis de mettre en valeur neuf étapes de pose.
- 3 Bien que n'étant pas le plus régulier des canaux en termes de métrique, l'aqueduc de la Brévenne semble pourtant être le plus sophistiqué. Ainsi, l'usage d'un drain bloqué entre la paroi amont et le piedroit assainit parfaitement les maçonneries, alors qu'un coffrage en béton clair renforce le fond de canal. Quant aux joints tirés au fer (ou à pierre vue) repérés en haut de piedroit, ils participent bien au système d'accroché du premier enduit puisque l'on retrouve leurs traces incrustées sous le mortier hydraulique. Aucun regard n'a été repéré.
- 4 C'est le vestige le plus modeste de l'emprise, un canal peu profond inséré en haut du piedroit gauche à l'endroit du virage, qui porte les informations les plus inédites. Mis

en place avant la construction du canal, son rôle a pu être celui d'un repère posé lors des phases de mise en place du chantier. De plus, son comblement livre des dizaines de fragments de terres cuites architecturales, dont des fragments de *tegulae*, certains avec traces d'enduit, portant la preuve que ces chantiers ne furent pas aussi « propres » que les décapages actuels le laissent penser.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIksWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDGSf7FYRvz>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1q5QXMZMLX>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2014

subjects <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjbX1Zygs38>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtQLzzeiDyrk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtujPu6BHFnb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0lEegLdQOD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4HEc49rMp7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtu9P4MNQ4K8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMQWTGJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttrrOj4xoA0D>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2WF3gcWDUM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtthlTfnSHQp>

AUTEURS

CATHERINE COQUIDÉ

Inrap